

Plutarque

*traduit par*

Amyot

Trois traités  
pour les animaux

*précédé de*

La raison du plus fort

*par*

Élisabeth de Fontenay

*P.O.L*

33, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6<sup>e</sup>

# I

## *Plutarque, depuis qu'il est français*

Saint François d'Assise avait fait du loup de Gubbio un végétarien. Mais aujourd'hui, dix ans avant la fin du deuxième millénaire, voici venu le temps dont on dira, entre autres choses, qu'il fut celui des vaches rendues folles pour avoir mangé de la viande. Cette démente de bovins, par nos soins rendus carnivores, ne serait-elle pas malgré tout l'ultime don d'un prodige ? Plutarque se demandait mélancoliquement pourquoi les oracles s'étaient tus. Mais il se pourrait qu'en plein achèvement de l'ère techno-judéo-chrétienne se fassent voir et entendre, nouveaux haruspices, la convulsion et la clameur de quelque chose comme la nature. « Nous » avons dépassé la mesure, comme l'auront toujours, mais jamais encore à ce point, prescrit notre essence qui est histoire sans doute, et notre destin qui est liberté. Par ce haut fait de la biurgie agronomique qui a consisté à abolir la frontière entre les carnivores et les ruminants, nous avons donc produit encore un peu plus d'égarément sur la terre. Et cette pro-

fanation de l'innocente Io, nous risquons de la payer cher car la viande démente pourrait, si nous l'ingérons, nous enténébrer à notre tour, nous les omnivores. N'y a-t-il pas lieu alors, dans un contexte si renversant, d'extraire des *Œuvres morales* de Plutarque quelques petits écrits clairement anti-aristotéliens et anti-stoïciens, un peu mystiques, assez moralistes, philosophiquement marginaux, et qui portent sur les animaux ?

Nous présentons trois de ces traités. L'édition savante qui propose à la fois le texte et la traduction n'étant pas disponible mais devant paraître un jour ou l'autre dans la collection « Les Belles Lettres », il ne nous a pas semblé opportun de prendre à notre charge une transcription du grec qui ne serait pas soutenue par un appareil critique, d'autant plus indispensable ici que nous avons affaire à des œuvres particulièrement riches en références littéraires et philosophiques. Cependant, demeurait la question de savoir quelle traduction retenir. Les plus récentes, datant respectivement de 1743 et de 1870, présentaient le double inconvénient d'une restitution trop approximative du texte et d'un style désuet. À l'heure où commençait en effet à s'épanouir la grande école philologique allemande, les études anciennes étaient encore abandonnées, en France, à ce que Diderot appelait des « pédants de collège », plutôt latinisants, et plus soucieux de respecter les convenances françaises que de restituer les outrances du grec. Mais il y avait Amyot, dont la traduction de Plutarque en français, parue dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, constitua un événement considérable. On pouvait certes formuler deux objections à la reproduction d'un tel texte. La première faisait craindre que la difficulté de la langue donnât à entendre comme seulement archaïque une pensée qui, dans l'innocence de sa rhéto-

rique, dissimule des motifs que nous considérons comme décisifs pour la pensée contemporaine. Fallait-il alors sacrifier à une éthique de la transparence vernaculaire la fréquentation des origines et le plaisir de la différence? Quant à la seconde objection, elle se nourrissait d'une inquiétude au sujet de la très libre traduction du grec. Amyot s'écarte en effet souvent du texte, le découpe parfois à sa façon, et va même jusqu'à insérer dans les phrases de l'auteur des additions explicatives. Lucien Febvre a réfléchi sur la désinvolture à la fois pataude et gracieuse des traductions de cette époque. Leurs auteurs, dit-il, « se tiennent pour incapables de rendre dans leur concision les écrits anciens : ils allongent au contraire, ils redoublent ». Febvre perçoit là « une langue de paysans qui parlent rarement – mais quand l'occasion leur en est donnée, qui parlent intarissablement, se noient dans les explications et les incidentes, dans les détails et les circonstances [...] parce qu'ils ont le temps, bien le temps, tout le temps, enfin parce que tout leur importe dans le langage, que tout y est chargé de conséquences et lourd de magie secrète ». Pour surmonter la première objection, celle qui tient à la difficulté de la langue, nous avons jugé bon de donner une transcription qui modernise l'orthographe et traduise quelques mots, voire quelques tournures dont l'archaïsme ferait autant barrage à la compréhension de Plutarque qu'au plaisir de savourer Amyot. Si nous réveillons cette ancienne traduction du sommeil des bibliothèques, c'est pour l'offrir au plus grand nombre, et cette démarche implique qu'on ne tranche pas rigoureusement entre l'ancien et le contemporain.

En ce qui concerne la seconde objection, celle qui porte sur la trop grande liberté de la traduction, c'est le goût de l'intertextualité et la passion généalogique qui nous incitent à

la lever. Sans la traduction par Amyot des *Vies parallèles*, en 1559, et des *Œuvres orales*, en 1572, les *Essais* de Montaigne ne seraient en effet pas ce qu'ils sont, comme si le Plutarque d'Amyot était l'analogue français de la traduction allemande de la Bible par Luther : glorieux, sensuel et balbutiant commencement de notre langue qui se cherche et se trouve à l'épreuve du grec. Montaigne, qui cite plus de cinq cents fois Plutarque, a fait l'éloge d'un traducteur qu'il tient pour le premier grand écrivain en langue française, répondant à ceux qui se faisaient déjà les détracteurs d'Amyot : « Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amiot sur tous nos escrivains François, non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoy il surpasse tous autres, ny pour la constance d'un si long travail, ny pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu développer si heureusement un autheur si espineux et ferré (car on m'en dira ce qu'on voudra : je n'entens rien au Grec ; mais je voy un sens si beau, si bien joint et entretenu par tout en sa traduction, que, ou il a certainement entendu l'imagination vraye de l'autheur, ou, ayant par longue conversation planté vivement dans son âme une generale Idée de celle de Plutarque, il ne luy a aumoins rien presté qui le desmente ou qui le desdie) ; mais sur tout je lui sçay bon gré d'avoir sçeu tirer et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire present à son pays. Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre ne nous eust relevez du bourbier ; sa mercy, nous osons à cett'heure et parler et escrire ; les dames en regentent les maistres d'escole ; c'est nostre breviaire ». Aussi, en dépit de ce qu'il faut bien nommer parfois des contresens, en dépit des extrapolations et de l'état défec-tueux du texte auquel avait affaire Amyot, avons-nous choisi de donner la traduction de ces traités dans la langue de la Renaissance et de l'Humanisme. Loin d'être en effet le

séduisant faussaire qu'on a souvent dénoncé, Amyot demeure le « sçavant translateur » auquel un helléniste contemporain, Jean Defradas, peut reconnaître pleinement droit de cité. « Comparée à bien d'autres traductions anciennes, écrit-il, la traduction d'Amyot est remarquablement exacte. Elle mériterait les mêmes éloges si on la comparait à nos traductions actuelles ». À quoi il faudrait ajouter, mais dans une tout autre perspective, que nous appliquons à Amyot ce que Nietzsche écrivait de Montaigne, citant cela même que Montaigne écrivait de Plutarque. Nietzsche : « Du fait qu'un tel homme a écrit, en vérité, on a plus de plaisir à vivre sur la terre. Pour ma part, du moins, depuis que j'ai découvert cette âme, la plus libre et la plus vigoureuse qui fût, je ne puis que répéter ce qu'il a dit de Plutarque : "À peine ai-je jeté un coup d'œil sur lui que me pousse aussitôt une cuisse ou une aile." » Mais Nietzsche modifie la citation. Montaigne écrivait en effet de Plutarque : « Je ne le puis si peu raconter que je n'en tire cuisse ou aile ». Nous ne détestons pas que la façon dont Montaigne se délecte de Plutarque et nous-mêmes d'Amyot, comme d'une volaille savoureusement rôtie, brouille un petit peu le message végétarien du traité *S'il est loisible de manger chair*. Mais, à coup sûr, en donnant à percevoir, matériellement, les couches successives de la tradition, c'est-à-dire les écritures entrelacées de Plutarque, d'Amyot, de Montaigne et aussi de Rousseau, en exposant ce geste de donner et de prendre, qui se soucie peu des montants du prêt et de l'emprunt, nous avons avoué notre préférence pour le style, et le mélange qui fait sens, au détriment d'une meilleure exactitude : cherchant à tâtons, dans l'heureuse conjonction d'un Renaissant et d'un Ancien, des sentiments et des raisons qui pourraient nous orienter autrement dans un monde qui s'édifie pour nous, sans nous.

Le troisième traité que nous reproduisons, *Quels animaux sont les plus avisés, des terrestres ou des aquatiques?*, puise largement aux mêmes sources que *De la nature des animaux* et l'*Histoire variée* d'Élien et que l'*Histoire naturelle* de Pline, ouvrage qui lui est sans doute contemporain. Mais c'est surtout Aristote qui, par son *Histoire des animaux*, a fourni un fond de récits scientifiques et légendaires dont Porphyre et Montaigne ne manqueront pas à leur tour de se souvenir. On a pu considérer que, dans ce genre de littérature, l'histoire naturelle se faisait souvent servante de la morale, et La Fontaine aura accredité une telle interprétation. Mais si l'on prend en considération le retentissement donné à ces histoires réelles et imaginaires dans l'« Apologie de Raimond Sebond », le texte de Plutarque devient alors beaucoup moins naïf ou enfantin que son titre ne le laisse supposer. Car, en réalité, s'y entame le travail de saine sceptique et cynique qu'achèvera Montaigne : déconstruction de l'éminente dignité rationnelle et donc destitution de la prééminence humaine. On s'aperçoit alors que ces traites portent au moins autant sur l'introuvable propre de l'homme que sur la nature des bêtes ou l'injustice du rapport que nous entretenons avec elles. Dans les premières pages du dialogue *Quels animaux sont les plus avisés...?* Plutarque semble recenser, comme pour un programme, les motifs insistants de la psychologie et de la logologie auxquelles il se ralliera, motifs qu'il fera aussi entendre dans ses autres traités sur les animaux. En voici l'épure. 1°) L'art oratoire est particulièrement approprié à une discussion sur l'intelligence (en grec *phronimon*, en latin *sollertia*) des bêtes. 2°) La chasse, loin de détourner du spectacle de violences : infâmes comme les combats de gladiateurs, constitue le registre originel de l'insensibilité (*apathéia*) et de la sauvagerie (*agrôtè*) et s'oppose

donc à la douceur, à la bonté (*mélété praotèta*) 3°) Tous les animaux participent, selon des degrés divers de distinction, à l'intelligence, à la pensée (*dianoia*) et au raisonnement, à la réflexion (*logismos*). La raison peut être chez eux « faible et trouble comme une vue émoussée et ternie ». 4°) Les Stoïciens ont tort de ne pas identifier les êtres raisonnables (*logika*) aux êtres animés (*empsycha*). Les hommes n'ont en effet pas plus le monopole de la raison qu'ils n'ont celui de la sensibilité et de l'imagination. 5°) La raison peut être un don naturel, chez les animaux, ou un don exercé, chez les hommes. Mais la raison de certains animaux peut être exercée et celle de quelques hommes ne l'être pas. 6°) Les Stoïciens disent que là où il n'y a pas de raison, il n'y a pas de rapports de justice possibles. On devrait donc choisir entre le bien des animaux et le bien des hommes, et le problème du droit ne se poserait alors pas. Mais, contre l'évidence et le consentement général, il faut récuser le dogme stoïcien et suivre la voie empruntée par Pythagore, Empédocle, Héraclite et Platon. Ces philosophes nous enseignent à sauvegarder à la fois la raison chez les animaux et la justice envers les hommes : car l'injustice ne consiste pas à se servir des animaux mais à s'en servir en les maltraitant. Voilà donc la voie moyenne, sceptique contre le dogmatisme stoïcien, éthique contre l'humanisme politique d'Aristote, cynique et sophistique en même temps que mystique contre l'idolâtrie platonisante d'une âme qui n'est jamais autant elle-même que quand elle contemple le vrai. Paradoxalement, c'est en découvrant la parenté de l'homme avec les animaux que le platonicien Plutarque retrouve la proximité de l'âme avec le divin et même celle de la raison avec l'être. [...]